Image not found or type unknown

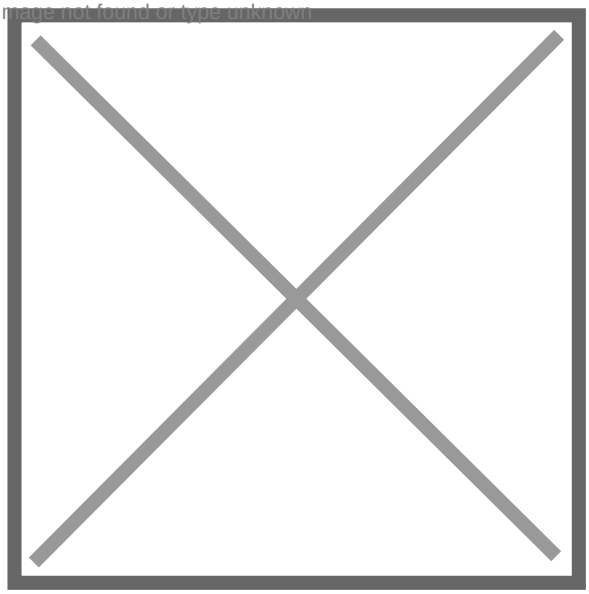

Garage inutilisable suite à de la grêle

Par **jtiphaine**, le **25/11/2014** à **09:33**

Un gros orage de grêle a fait de nombreux troux dans le toit du garage de la maison que nous avons en location. J'ai appelé tout de suite l'agence qui s'occupe de la location. Depuis je les relance régulièrement et je n'ai aucune nouvelle. Je n'ai pas les coordonnées des propriétaires.
Mon assureur ne peut pas me dédommager pour ce qu'il y avait à l'intérieur ça n'a aucune valeur pour lui(car je n'ai aucune facture),mais nous avons beaucoup de choses dans ce garage qui sont en train de s'abîmer à cause des intempéries successives. Nous n'avons pas d'autres endroit où stocker ce qu'il y a dans le garage et je ne sais plus quoi faire.
Est ce que j'ai un moyen de faire baisser le loyer sur les mois où le garage n'était pas utilisable, puisque nous avons loué une maison avec garage? Quel recours j'ai?

Par **alterego**, le **25/11/2014** à **11:10**

Bonjour,

Les coordonnées du propriétaire sont mentionnées au début du bail § "désignation des parties".

Baisser le loyer non, le propriétaire n'est pas responsable des dommages dont il est aussi victime. Si il est assuré PNO, il sera indemnisé des réparations et vous avec. S'il ne l'est pas, les réparations et votre indemnisation seront à sa charge

Contactez-le, mettez aussi l'agence en demeure de l'informer du sinistre (lettre RAR).

Cordialement

Par **Lag0**, le **25/11/2014** à **13:45**

[citation]Est ce que j'ai un moyen de faire baisser le loyer sur les mois où le garage n'était pas utilisable, puisque nous avons loué une maison avec garage? Quel recours j'ai?[/citation]
Bonjour,
Oui, mais en l'absence d'accord amiable, il va falloir saisir le juge d'instance. Vous demanderez à ce que le loyer soit baissé proportionnellement au manque de jouissance du bien tant que les travaux ne sont pas faits.

Par **alterego**, le **25/11/2014** à **19:45**

Bonjour,

D'accord avec Lag0.

Je vous avez répondu non, trouvant fort de bouchon que vous n'ayez pas les coordonnées du propriétaire alors que vous êtes sensé avoir un bail.

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés